



# Procès-verbal du conseil municipal du jeudi 02 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 02 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Georges-d'Aurac, dûment convoqué le 27 avril 2024, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain GARNIER, Maire, à la salle de la Mairie.

Conseillers présents : Mesdames Christine PEGHAIRE, Claudine PASTRE et Messieurs Jean-Claude TALLOBRE, Georges BERINGER, Gilles BERINGER, Yvon DARNE

Absents excusés : Mesdames Martine GIRE, Françoise DOUBLET, Aurélie BARLIER et Monsieur Grégory PITOT

Désignation du secrétaire de séance : Georges BERINGER est désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte par Monsieur le Maire.

Avant de passer à l'ordre du jour et sur invitation de Monsieur le Maire, Madame Malfant (Présidente du Syndicat des Eaux de Vissac-Auteyrac) et Monsieur Robert (Président du Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois) sont venus présenter leur différente structure. Chacun a disposé de 30 minutes et a pu répondre aux questions des membres présents.

Suite à ces interventions, l'ordre du jour du conseil municipal peut débiter :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 04 avril 2024
2. Délibération : modification des statuts du SGEB
3. Délibération : ré-adhésion au groupement porté par les syndicats départementaux d'énergie pour l'achat d'électricité et de gaz naturel
4. Délibération : achat d'un camion benne pour la commune
5. Délibération : adhésion à l'association des élus de la montagne (ANEM)
6. Convention avec la SPA de Brioude pour la prise en charge des animaux
7. Délibération : soutien à la motion proposée par l'AMR 43 pour l'abrogation du caractère obligatoire du transfert de la compétence eau et assainissement
8. Délibération : subvention exceptionnelle au comité d'animation pour le feu d'artifice
9. Délibération : demande de de l'amicale des anciens de la résistance et du maquis et de leurs amis (AARMA) secteur de Brioude
10. Divers :
  - choix des scénarios proposés par le bureau KPMG via la communauté de communes des rives du Haut-Allier pour le transfert de la compétence eau-assainissement

## **1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 04 avril 2024**

Aucune remarque n'étant apportée, le PV est adopté à l'unanimité des membres présents.

## **2 : Délibération : modification des statuts du SGEB**

Suite aux auditions préalables au début du Conseil Municipal, le vote pour la modification des statuts du SGEB (Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois) est :

Pour : 5 voix ; Contre : 1 voix (Claudine PASTRE) ; Abstention : 1 voix (Gilles BERINGER)

**3 : Délibération : ré-adhésion au groupement porté par les syndicats départementaux d'énergie pour l'achat d'électricité et de gaz naturel**

Votée à l'unanimité des membres présents.

**4 : Délibération : achat d'un camion benne pour la commune**

Le camion benne de la commune en mauvais état mécanique et irréparable. Les membres présents votent à l'unanimité l'achat d'un camion benne d'occasion de marque IVECO pour un montant de 8 500 € TTC.

**5 : Délibération : adhésion à l'association des élus de la montagne (ANEM)**

Les membres présents, à l'unanimité, votent la non adhésion à cette association.

**6 : Délibération : convention avec la SPA de Brioude pour la prise en charge des animaux**

Comme les années précédentes, les membres présents du Conseil Municipal votent la convention de prise en charge des animaux divaguant sur notre commune par la Société Protectrice des Animaux de Brioude.

Cette prise en charge s'élève à 0,70 € par habitant (contre 0,65 € en 2023) soit un montant total pour 476 habitants de 333,20 €.

**7 : Délibération : soutien à la motion proposée par l'AMR 43 pour l'abrogation du caractère obligatoire du transfert de la compétence eau et assainissement**

Votée à l'unanimité des membres présents.

**8 : Délibération : subvention exceptionnelle au comité d'animation pour le feu d'artifice**

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres présents votent à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 1 000 € au comité d'animation pour l'organisation du feu d'artifice tiré lors de la récente fête patronale

**9 : Délibération : demande de l'amicale des anciens de la résistance et du maquis et de leurs amis (AARMA) secteur de Brioude**

Monsieur le Maire propose une subvention à l'AARMA d'un montant de 50 €.

Pour : 5 voix ; Contre : 1 voix (Gilles BERINGER) ; Abstention : 1 voix (Christine PEGHAIRE)

**10 : Divers**

**Choix des scénarios proposés par le bureau KPMG via la communauté de communes des rives du Haut-Allier pour le transfert de la compétence eau-assainissement :** Suite à la demande de la Communauté de Communes des Rives du Haut Allier (CCRHA) le cabinet d'étude KPMG a proposé 9 scénarios pour le transfert de compétence eau et assainissement applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2026 dans le cadre de la loi NOTRE.

Les membres présents optent pour 2 scénarios :

- le scénario 2.1 (CCRHA et SGEB « unifié »)
- le scénario 3.4 (SGEB « unifié ») et 2 syndicats (Venteuges et Auteyrac).

M. le Maire lève la séance à 23h30

Le secrétaire,  
**Georges BERINGER**

Le Président,  
**Alain GARNIER**